



Montreuil, le 30/03/2020

Le coronavirus, le gouvernement et la DGFIP...

Depuis plus de 15 jours, la CGT Finances publiques travaille quotidiennement à la collecte par tous les canaux des revendications et problématiques nationales et locales portées ensuite chaque jour par mail et dans les conférences téléphoniques au Directeur Général.

Un compte-rendu factuel quotidien de ces échanges avec la DG est réalisé pour permettre localement de poursuivre le travail revendicatif auprès des directeurs locaux.

Aux vues des remontées, la gestion de la crise est encore trop disparate entre les directions locales et même entre les services. Des décisions zélées voire irresponsables de certains responsables doivent cesser pour permettre une mise en oeuvre efficace des mesures de protection des agents et la continuité des missions strictement essentielles au fonctionnement de la société.

Ce sont les DDFIP et les DRFIP qui assument l'obligation de sécurité des personnels et la responsabilité pénale, ils doivent prendre la mesure de cette crise sanitaire et mettre tout en oeuvre pour la protection des agents !

Les agents n'ont pas à subir les «bricolages» d'un gouvernement qui a été incapable d'anticiper et est à la peine pour gérer cette crise. Ils ne sont pas responsables des politiques mises en oeuvre depuis trop longtemps qui ont contribué à aggraver la situation par des destructions massives de services publics dont notamment les services de santé.

Dans ce contexte, la CGT s'attache à ce que toutes les mesures de prévention soient mises en oeuvre et que le PCA (plan de continuation d'activité) soient le plus normé et encadré nationalement, tout en vérifiant que localement le bon sens, l'humanité et la bienveillance à l'égard de tous les collègues s'appliquent lors de sa déclinaison locale.

Nous avons notamment travaillé à :

- la fermeture des sites au public et la mise en place a minima et pour les cas d'urgence de la réception sur rendez-vous encadrée par l'application des gestes barrière et des mesures de distanciation sociales,
- l'organisation du travail sur place des collègues impactés par le PCA, comportant des mesures de distanciation sociale au sein des bâtiments de la DGFIP pour permettre l'efficacité des gestes barrière (circuit de circulation, affectation de bureaux individuels, nouvelle organisation du travail, désinfection et ménage renforcé, délivrance de moyens individuels de protection (masques, gants, gel hydroalcoolique...), mise en place de dispositifs de distanciation pour la réception (polyanes en urgence ...), ainsi que de solutions de restauration ou l'octroi de titres restaurant,
- la mise en télétravail ou autorisation d'absence des collègues en situation de fragilité,
- la mise en autorisation d'absence des collègues impactés par la garde d'enfants de moins de 16 ans,
- la mise en télétravail systématique de tous les collègues dont l'activité le permettait, y compris ceux impactés par le PCA, avec constitution d'équipes de réserve du PCA,
- la mise en autorisation d'absence pendant 14 jours de tous les sujets contact ainsi que tous les collègues en état de suspicion de maladie,
- la mise en autorisation d'absence des collègues non impactés par le PCA,
- la neutralisation des heures non faites,
- la prise en compte de tous les droits d'alerte et de retrait,
- la tenue des CHSCT comme cela est prévu par les textes,
- la mise en place d'un plan d'action et de prévention national décliné localement en accord avec les CHSCT, qui devront être consultés par tous les moyens possibles,
- la communication de consignes fermes vis à vis des directeurs locaux et de messages clairs auprès des agents.

Les services publics de la DGFIP, dont il y a quelques semaines on vendait les missions à la découpe, redeviennent essentiels et régaliens aux yeux du gouvernement pour sauver le fonctionnement de l'Etat et l'économie en déroute.

La CGT Finances Publiques n'a pas attendu cette crise pour l'affirmer sans relâche, mais ces missions essentielles et régaliennes ne doivent pas être assurées au détriment des agents dont la protection et la santé doivent rester la première priorité.

**Collectivement et à tous les niveaux nous imposerons
les actions et mesures de prévention dues aux agents de la DGFIP !**